



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Exclusion des services audiovisuels des négociations commerciales Europe États-Unis : DIRE salue la mobilisation victorieuse des cinéastes

Les Distributeurs Indépendants Réunis Européens saluent la victoire des créateurs remportée le 14 juin avec l'exclusion des services audiovisuels du mandat de négociation pour l'accord de libre-échange Europe États-Unis.

Cette victoire couronne la mobilisation des professionnels associés à la pétition regroupant les plus grands noms du cinéma mondial et qui a recueilli en quelques semaines plus de 7 000 signatures de professionnels du secteur à travers toute l'Europe.

Cette victoire marque également le respect des Assemblées qui s'étaient exprimées en faveur de l'exclusion, parmi lesquels l'Assemblée nationale en France, le Bundesrat en Allemagne, le Parlement européen lui-même.

C'est enfin une victoire qui a été rendue possible grâce à la ténacité de quelques gouvernements, au premier rang desquels le Gouvernement français qui a maintenu sans faillir le cap de la demande d'exclusion, pierre angulaire de l'exception culturelle.

Le syndicat DIRE souscrit pleinement à la vision de Jean-Pierre et Luc Dardenne qui, avec d'autres cinéastes, ont exprimé leur satisfaction en ces termes : « *Nous avons retrouvé l'esprit d'une Europe que nous aimons : celle qui met ses valeurs avant toute chose, celle qui a œuvré avec de nombreux pays du monde pour faire émerger la Convention de l'UNESCO pour la Diversité Culturelle. Celle qui "veut continuer à écrire son Histoire par l'esprit, par la Culture, par un regard divers sur soi et sur le Monde, afin que les citoyens puissent apporter des réponses profondes et complexes aux défis que notre époque soulève". Celle dont les rêves et les aspirations ne se bornent pas à une gestion technocratique à court terme du commerce et des marchés. Car c'est de cela qu'il s'agit. Notre combat n'est pas une revendication corporative, c'est l'affirmation que ce qui fait le ciment des peuples ne peut pas se monnayer dans des négociations commerciales. Chaque peuple doit pouvoir soutenir et protéger sa culture : nous l'avons affirmé, c'est "un facteur d'échange et de compréhension mutuelle", c'est encore plus vital en des temps de crise. Le droit à la diversité culturelle est un droit de l'homme.* »

Le syndicat DIRE, conscient que cette victoire est fragile, appelle tous les défenseurs d'un cinéma et d'une culture réellement divers à rester pleinement mobilisés.

Contact : Sylvie Corréard, Déléguée générale
Tél. : 06 03 11 18 72
sylvie.correard@distributeurs-independants.org
www.distributeurs-independants.org

[Désinscrivez-vous ici](#)